

Informations ou rappels pour bien préparer votre rentrée :

- **Pensez à finaliser votre dossier Péri-scolaire**

Une fois la mise à jour de votre dossier finalisé avec les pièces demandées (autorisation parentale, fiche sanitaire, copie des vaccins, attestation de quotient familial CAF/MSA et règlement intérieur signé) et une fois ces éléments validés par l'association, vous pourrez ainsi gérer l'ensemble de votre planning, inscriptions et annulations directement à partir de votre Espace Familles Inoé.

Attention, aucun enfant ne pourra être accueilli sans un dossier complet.

Vous avez transmis tous les documents mais vous ne pouvez toujours pas avoir accès aux inscriptions ? Vos documents sont peut-être en attente de validation par l'association. Nous faisons au mieux pour que chaque dossier puisse être à jour au plus vite, et vous remercions pour votre patience.

Vous avez des questions ? Vous rencontrez des difficultés ? Vous n'avez pas d'accès à l'Espace Familles ?

Le secrétariat Enfance & Jeunesse est à votre disposition dès le lundi 19 août au 58 Grande Rue à Einville, au 07 83 55 24 54 - enfancejeunesse.einville@famillesrurales.org

- **Préparez et organisez votre rentrée**

Pour bien préparer la rentrée de vos enfants, les équipes d'animation vous propose une rencontre sur chaque site pour vous présenter leur projet, l'équipe, leur fonctionnement, les locaux et répondre à vos questions.

Vous pourrez donc retrouver :

- Pour l'accueil péri-scolaire de l'école de Maixe / Deuxville, Laura ZOHAR vous accueille Vendredi 30 août 2024 de 10h à 12h dans les locaux péri-scolaire de l'école de Maixe
- Pour l'accueil péri-scolaire de l'école d'Arracourt, Caroline VERRAT vous accueille Vendredi 30 août 2024 de 14h à 16h, à l'école d'Arracourt
- Pour l'accueil péri-scolaire de l'école d'Einville, Clément CHASSATTE vous accueille Vendredi 30 août 2024 de 16h à 18h, à l'Espace Enfance « Les Brasseries » à Einville

- **Tarifs 2024 / 2025**

Face à une nouvelle augmentation du coût du repas facturé par Sodexo à compter du 1er Septembre 2024, qui passera de 4.75 € à 4.87 €, le Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) du Sânon et l'association Familles Rurales Einville & Environs se voient dans l'obligation de faire évoluer les tarifs du forfait de midi pour les enfants fréquentant l'un des accueils péri-scolaires du Sânon.

Ces nouveaux tarifs, que vous trouverez sur famillesrurales.org/einville, seront applicables à compter du 1er Septembre 2024. Les tarifs « matin » et « soir » resteront quant à eux identiques